

*Questions orales***L'EMBALLAGE ET L'ÉTIQUETAGE**

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, j'ai dit que nous reconnaissons le problème que pose la consommation d'alcool, particulièrement pour les femmes enceintes.

Cette question devrait normalement être examinée par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social puisque, jusqu'à maintenant, la Colombie-Britannique est la seule province où elle a été soulevée au Canada. Si les ministres provinciaux de la Santé veulent discuter de la question et qu'il se dégage une sorte de consensus sur la ligne de conduite à adopter, nous prendrons certainement en considération leurs recommandations.

* * *

LA CONSTITUTION

M. Garth Turner (Halton—Peel): Ma question s'adresse au ministre responsable des Affaires constitutionnelles.

En septembre dernier, le gouvernement du Canada s'est dit en faveur de la reconnaissance du droit à la propriété dans la Constitution canadienne. Est-ce encore sa position?

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, comme la Chambre le sait, le gouvernement avait proposé d'inclure le droit à la propriété dans la Constitution. Cette proposition a été débattue lors des audiences publiques tenues d'un océan à l'autre. Elle n'a pas été chaudement accueillie lors des audiences publiques et n'a pas obtenu l'appui unanime de la Chambre dans le rapport du comité mixte spécial.

Les ministres continueront d'étudier la question au cours des rencontres qui reprendront la semaine prochaine. À un moment donné, nous devons limiter le menu constitutionnel aux éléments qui peuvent récolter un appui suffisant pour être inclus dans la Constitution.

J'espère que les Canadiens qui s'intéressent à la question du droit à la propriété feront connaître leur opinion à tous les niveaux de gouvernement dès que nous entreprendrons les prochaines étapes des pourparlers constitutionnels.

M. David Bjornson (Selkirk—Red River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Consommateurs et des Sociétés.

La Chambre le sait, le ministère des Consommateurs et des Sociétés consacre beaucoup de temps à faire respecter par les fabricants canadiens la réglementation sur l'emballage, mais il néglige d'imposer les mêmes exigences pour les produits importés.

Le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre s'il envisage de réorienter les efforts de son ministère afin que celui-ci fasse respecter la réglementation canadienne dans le cas des importations?

L'hon. Pierre Blais (ministre de la Consommation et des Affaires commerciales et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Le problème est très important, et nous en sommes conscients.

Avec mon collègue, le ministre du Revenu national, nous avons affecté dès 1989 une équipe commune aux frontières pour s'occuper de la question. Étant donné que nos dispositions sur l'étiquetage sont importantes à nos yeux, nous faisons tout notre possible pour que la réglementation imposée aux Canadiens soit respectée également par les Américains et les autres étrangers.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la personne qui s'exprime au nom du ministre de la Défense nationale.

Il y a trois semaines, le ministre de la Défense nationale annonçait qu'il annulait, pour des raisons budgétaires, la construction promise du dépôt d'approvisionnement de 100 millions de dollars à Moncton. Jeudi, le ministre annonçait un projet d'expansion de 10 millions de dollars à un autre endroit.

Il y a trois semaines nous n'avions pas d'argent, et voilà que nous en avons maintenant. Si l'on ne pouvait mettre ce projet en oeuvre pour des raisons économiques il y a trois semaines, comment se fait-il qu'on puisse maintenant le faire pour des raisons politiques? Y a-t-il deux réserves monétaires, ou y a-t-il deux poids deux mesures?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, comme le ministre l'a mentionné à la Chambre la semaine dernière, nous avons procédé à une rationalisation de nos installations d'approvisionnement au Canada en prenant les cinq dépôts existants pour les regrouper en deux centres. Cette mesure permettra de réaliser des économies annuelles d'environ 35 millions de dollars, ce qui s'inscrit évidemment